

Finistère. L'État est-il en train de recentraliser ?



Yann Le Meur, spécialiste des finances locales. © Ouest France

À l'heure où les propriétaires paient la taxe foncière, impôt qui revient en partie vers les Départements, rencontre avec Yann Le Meur, spécialiste en France des finances locales.

Les finances des Départements vont mal ! Un exemple : le Revenu de solidarité active (RSA) plombe les comptes du conseil départemental. Le nombre d'allocataires a augmenté et les dotations de l'État ne suivent pas. Expliquez-nous ?

Les dotations ont été décidées en 2002, en accord avec les conseils généraux, de telle sorte que la dépense de l'époque soit totalement compensée. Les termes de l'accord sont maintenus en ce sens que la compensation est égale au montant de la charge, au moment du transfert...

Il y a comme un os dans le contrat : les Départements tentent de renégocier...

Oui, il y a un hiatus : quand Claudy Lebreton, ancien président de l'association des Départements de France, a commencé à négocier avec l'État pour revoir l'accord, il était conscient que les Départements avaient été demandeurs de ce transfert de compétence. L'accord a été fait en 2002, du temps de Jospin. Il a été figé par convention, avec l'idée que si ça augmentait, les Départements pouvaient faire appel à une fiscalité dynamique. Ils jouissaient, en 2002, d'une autonomie financière extrêmement forte, de bases d'imposition larges et dynamiques et d'une augmentation des dotations de l'État non négligeable.

Comment les Départements ont-ils fait face ?

Ils ont agi sur le levier fiscal. La taxe sur le foncier bâti a augmenté de 40 % de 2002 à 2017 (en France, hors Paris). Jusqu'en 2010, ils bénéficiaient de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation. La taxe d'habitation avait augmenté entre 2002 et 2010 de 23 %. Et la taxe professionnelle de l'ordre de 28 %. Ce qu'ils n'ont plus à ce jour. Il y a eu la crise de 2008, la dette de l'État a augmenté, il a gelé les dotations. Puis, à partir de 2014, c'est la chute brutale des dotations. Enfin, l'État a décidé unilatéralement une augmentation de 10 % du RSA en 2012-2013... Ça a fait un milliard d'euros en plus à la charge des Départements. C'est la disjonction phénoménale entre celui qui décide et celui qui paye. Les Départements ont donné leur taxe professionnelle aux intercommunalités. Leur autonomie fiscale s'est largement affaissée en 2011. En privant les Départements de leur pouvoir de taux, ce n'est pas un coup de couteau qu'a donné l'État dans le contrat initial, mais un coup de machette.

Et la négociation ?

La négociation de Claudy Lebreton avec l'État a permis de faire rentrer deux milliards d'euros pour les Départements. D'abord, l'État donne aux Départements le transfert d'un produit fiscal qui évolue et fait un milliard d'euros aujourd'hui. Ensuite, il a accordé aux Départements la possibilité d'augmenter les taux sur les droits de mutations (lors des ventes immobilières).

Mais, ce n'est pas une vraie fiscalité ?

Je nuancerai : sur la durée, la base d'imposition des droits de mutation est dynamique. À certains moments, elle l'est fortement. Il est juste de dire que nous avons là une fiscalité dynamique. À tel point que, lors des négociations sur une recentralisation du RSA, l'État était d'accord... avec en échange les droits de mutations pour lui !

Macron est-il donc un Président centralisateur ou décentralisateur ?

Pour moi, il donne des signes clairs de jacobinisme. Je peux me tromper, mais il y a un projet de loi de programmation de finances publiques qui donne le cadre d'un pacte jacobin. Il est curieusement appelé pacte girondin. C'est un pacte jacobin, car il imposerait aux collectivités un contrôle accru de leurs politiques. C'est une régression par rapport aux acquis de la décentralisation. Les préfets et les grandes collectivités se mettront autour d'une table pour déterminer comment les collectivités pourraient atteindre des objectifs fixés par l'État. C'est une pression, avec la vague menace que si les objectifs ne sont pas respectés, l'État ne tienne pas sa promesse de maintien des dotations. C'est une pratique machiavélique. On fiche une trouille bleue. On organise l'insécurité pour arriver à ses fins, pour contenir les dépenses locales.

Recueilli par Christian Guerou Ouest-France

Lien vers cet article :

http://www.rennes.maville.com/actu/actudet_-finistere.-l-etat-est-il-en-train-de-recentraliser-_loc-3302794_actu.Htm